

Carte contextuelle

Étude de cas : Les Canadiens d'origine japonaise

Les premiers Canadiens d'origine japonaise habitent au Canada depuis les années 1870. La majorité d'entre eux résident en Colombie-Britannique. Ils vivent de pêche, d'agriculture et de commerce.

Le racisme envers les Canadiens asiatiques est répandu. Le gouvernement de la Colombie-Britannique enlève le droit de vote aux Canadiens d'origine japonaise aux élections provinciales en 1895. Ils ne peuvent donc pas voter aux élections fédérales.

Le Canada est en guerre contre le Japon lors de la Deuxième Guerre mondiale. Pendant la guerre, les Canadiens d'origine japonaise en Colombie-Britannique perdent d'autres droits démocratiques. Ils sont déplacés dans des camps d'internement loin de la côte du Pacifique. Même s'ils vivent à l'extérieur de la Colombie-Britannique, ils ne peuvent pas voter.

En 1948, les Canadiens d'origine japonaise obtiennent le droit de vote aux élections fédérales. Dans les années suivantes, les Canadiens d'origine japonaise demandent des excuses. En 1988, le gouvernement fédéral présente des excuses officielles pour les injustices du passé.



Source : CWM 20150279-001_p21, collection d'archives George-Metcalf, Musée canadien de la guerre

1877

Les Canadiens
d'origine japonaise



Source : Image C-07918, avec l'autorisation de Royal BC Museum and Archives

Des Japonais commencent à arriver au Canada. Beaucoup d'entre eux s'installent en Colombie-Britannique. Comme les autres Canadiens, ils ont le droit de vote aux élections provinciales et fédérales si :

- Ils sont des hommes;
- Ils ont au moins 21 ans;
- Ils possèdent une propriété.

1895

Les Canadiens
d'origine japonaise



Source : Collection de photographies originales du Japanese Canadian Cultural Centre, 2001.4.119

Le Parlement de la Colombie-Britannique adopte une loi. La loi interdit aux Canadiens d'origine japonaise de voter aux élections provinciales. Cela veut dire que les Canadiens d'origine japonaise qui vivent en Colombie-Britannique ne peuvent pas voter aux élections provinciales ni aux élections fédérales.

1900

Les Canadiens
d'origine japonaise



Source : Collection de Yoshimaru Abe, Nikkei National Museum, 2013.54.4

Tomekichi Homma lutte contre le gouvernement de la Colombie-Britannique pour obtenir le droit de vote aux élections provinciales.

La Cour suprême du Canada se prononce en sa faveur. La décision est ensuite rejetée par la Grande-Bretagne.

Les Canadiens d'origine japonaise n'ont toujours pas le droit de vote en Colombie-Britannique.

1917

Les Canadiens
d'origine japonaise

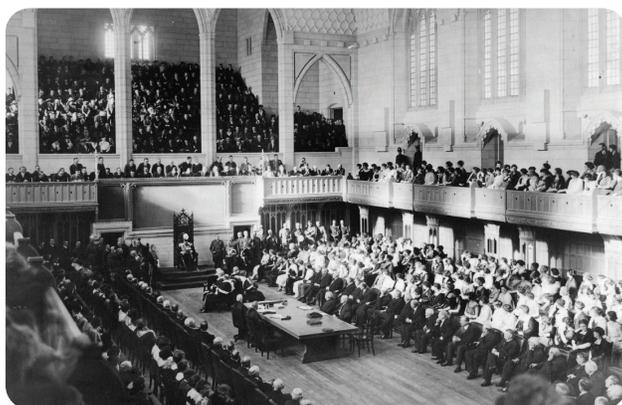


Source : Collection de Masumi Mitsui, Nikkei National Museum, 2014.10.1.10

Durant la Première Guerre mondiale, des Canadiens d'origine japonaise se joignent à l'armée canadienne. Ces soldats et tous les militaires canadiens peuvent voter à l'élection de 1917.

1920

Les Canadiens
d'origine japonaise



Source : Bibliothèque et Archives Canada, PA-030603

Le Parlement modifie la loi électorale fédérale. Les Canadiens d'origine japonaise en Colombie-Britannique ne peuvent toujours pas voter aux élections fédérales et provinciales.

Les rares Canadiens d'origine japonaise qui vivent dans les autres provinces ont le droit de voter aux élections fédérales.

1936

Les Canadiens
d'origine japonaise



Source : Collection d'Isami (Sam) Okamoto, Nikkei National Museum, 2000.14.1.1.1

Des membres de la Japanese Canadian Citizens League (ligue des citoyens canadiens d'origine japonaise) se rendent à la Chambre des communes. Ils demandent le droit de vote à un comité spécial. Le groupe est formé d'une enseignante, d'un dentiste, d'un vendeur et d'un professeur. Ils sont tous nés à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Le droit de vote des Canadiens d'origine japonaise qui vivent en Colombie-Britannique ne change pas.

1941

Les Canadiens
d'origine japonaise



Source : Tak Toyota, Bibliothèque et Archives Canada, C-046350

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le Japon attaque les alliés du Canada en Asie et dans le Pacifique. Le Canada déclare alors la guerre au Japon. Beaucoup de Canadiens voient les Canadiens d'origine japonaise comme des espions. Le racisme contre les Canadiens d'origine japonaise s'aggrave.

Le gouvernement du Canada fait déplacer tous les Canadiens d'origine japonaise loin des côtes de la Colombie-Britannique. Ils doivent vivre dans des camps, loin de tous.

1948

Les Canadiens
d'origine japonaise



Source : Collection Canadian Centennial, Nikkei National Museum, 2010.23.2.4.666

La Deuxième Guerre mondiale est terminée. Le Parlement donne aux Canadiens d'origine japonaise le droit de vote aux élections fédérales. Un an plus tard, la Colombie-Britannique leur donne le droit de vote aux élections provinciales.

1988

Les Canadiens
d'origine japonaise



Source : La Presse canadienne / Ron Poling

Le gouvernement canadien présente des excuses aux Canadiens d'origine japonaise pour avoir rejeté leurs droits civils et démocratiques.

Ici, le premier ministre Brian Mulroney signe les excuses, sous le regard d'Art Miki, président de la National Association of Japanese Canadians.